



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE
L'ENVIGNE

<http://club.sportsregions.fr/archersdelenvigne>

Mairie de Lencloître
86140 LENCLOÎTRE



AUTORISATION PARENTALE POUR UN ARCHER MINEUR

Je soussigné.....

deumeurant.....

..... autorise mon fils,ma fille

.....né(e) le

A pratiquer le tir à l'arc au sein du club « La Compagnie des Archers de l'Envigne »
affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

Les horaires m'ont été communiqués.

Mon fils, ma fille, est licencié(e) à la FFTA, par le club et bénéficie de l'assurance fédérale

Mon fils, ma fille a rempli le questionnaire de santé mentionnant aucune contre-indication
à la pratique du tir à l'arc que j'ai remis au secrétaire du club .

Mon fils,ma fille,

Est autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours

Doit attendre son accompagnateur(dans ce cas la surveillance de l'enfant n'est pas
assurée en dehors des heures prévues)

Fait leà.....

(Signature)